

Maître Damien BELLET

Huissier de justice

7 Avenue du Granier

1^{er} étage droite

38240 MEYLAN



Tél : 04 58 00 12 02

Fax : 09 72 15 53 18

damien.bellet@huissier-justice.fr

Monsieur ODION Jean-Pierre

20 avenue Bonnet Eymard

38700 CORENC

Référence à rappeler :

C002243

Dossier suivi par :

Vos Réfs :

PV de CONSTAT du 31.03.21
2/2 PA modificatif

Paiement par carte bancaire
accepté



sur internet :

www.huissier-bellet.fr

ou par virement sur notre compte BNP
I.B.A.N.

IBAN : FR76 30004 02234 00010105217 59
BIC : BNPAFRPPXXX

T.V.A. : FR65514347012
N° Siret : 514 347 012 00023

Membre d'une association de gestion
agrée acceptant à ce titre le
règlement des honoraires par chèques

Compétence :

Isère - Drôme - Hautes-Alpes

Nationale pour les constats

Nature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT (R)
Signifié le : 31.03.2021

MEYLAN, le 31.03.2021

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût dans le mois du retour.

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

| Date | Nature de l'opération | Hors taxe | T.V.A. | Débours | T.T.C. |
|----------|-----------------------------------|-----------|--------|---------|---------------|
| 31.03.21 | PV CONSTAT | 150,00 | 30,00 | | 180,00 |
| | Total en Euros>>> | 150,00 | 30,00 | | 180,00 |

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

180,00

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

Veillez agréer, Monsieur,, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Vu le 6/4/2021